



Contacts Technique :
Qualité :
Tel :
E-mail / Site Internet :

Mr Arnaud BROCHARD / Mme Stéphanie BROCHARD
Mandataires
06.08.81.82.44 / 06.30.47.97.22
contact@groupe-fairplay.fr / www.groupe-fairplay.fr

Nous vous assurons que nous prendrons en charge l'animation musicale de votre mariage avec sérieux de l'arrivée de vos invités jusqu'à leur départ. Nous organiserons votre mariage avec vous, selon vos souhaits et personnalisons la plus belle journée de votre vie à votre goût. Nous mettrons ainsi nos 20 ans d'expérience dans ce domaine, à votre service. La magie d'un orchestre live pour ne jamais oublier ce moment...

Votre soirée dansante étant le point final de votre journée, toute l'équipe a à cœur de faire de ce moment de musique, un moment festif et interactif. En résumé, que votre mariage reste inoubliable.

Fiche Technique

Ce contrat technique détaille différents points techniques visant à faciliter la réalisation de votre projet. Le respect de toutes les clauses est important pour le bon déroulement de votre soirée. N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information. Un avenant vous sera envoyé en cas de modification du contrat.

La formule de BASE du groupe se compose de 4 musiciens (une chanteuse, un batteur, un bassiste, un guitariste, tous chanteurs).

La formule de BASE + du groupe se compose de 5 musiciens (une chanteuse, un batteur, un bassiste, un guitariste et un saxophoniste/guitariste).

Accueil

• L'organisateur devra prévoir :

1. Un endroit à proximité de l'accès à la scène (ou entrée de service) pour stationner les véhicules (3 camionnettes).
2. Une scène ou un espace scénique de dimension minimale de 6 m x 5 m et qui devra être disponible 4H avant le début de la prestation (ce laps de temps comprend le déchargement, le montage du matériel, les réglages son et lumières, ainsi que le repas et la préparation des artistes). À notre arrivée, nous occupons toute la scène et l'avant-scène, donc il est impératif que le reste des animations se déroule hors de l'espace scénique.

Le non-respect des consignes d'horaires données au préalable, engendrant un retard d'installation de matériel, dû à l'occupation de l'espace scénique, et entraînant un retard sur l'heure d'ouverture de bal, ne sera pas reporté en fin de séance.

3. Un repas pour 4 ou 5 personnes (suivant la formule souhaitée) comprenant 1 entrée, 1 plat chaud, 1 dessert, boissons (vins, jus de fruits, eau) et cafés inclus, servit environ 1H30 avant le début de la prestation.
4. 1H30 de démontage de matériel en fin de séance avant d'entamer le démontage de la scène (si besoin).
5. Un éclairage de service pour le démontage de notre matériel en fin de prestation (en cas de prestation extérieur).

Loges / Scène

• L'organisateur devra prévoir :

1. De mettre à la disposition des artistes (si la salle le permet), dès son arrivée 1 loge, préalablement chauffée (si besoin) et équipée de 4 chaises, 1 table.
2. Sur Scène : 4 litres d'eau minérale, évités l'eau du robinet (si possible bouteilles fraîches à mettre de côté soit sur la scène, soit dans les loges ou dans les frigos avec un mot pour prévenir les cavistes de les garder de côté).

Aucun prêt de matériel (suite à plusieurs soucis, casse de matériel sur les derniers mariages, mettant en péril le reste de la soirée), en effet, sur plusieurs prestations, nous avons eu, de la bière renversée sur le pédalier guitare, deux fois des peaux de batterie percées, dont une peau grosse caisse, donc impossible de la changer pendant la soirée, et des cordes à répétition, pour finir un micro tombé. Nous n'interdisons pas cependant nos amis musiciens d'intervenir pendant la soirée, mais avec leur propre matériel (Micros, amplis, guitares, batterie, accordéon, basse, claviers)...

L'organisateur est seul responsable de la totalité du matériel du groupe (instruments de musique, matériel de sonorisation, matériel d'éclairage, costumes, partitions, etc...), que ce matériel soit la propriété personnelle du Chef d'Orchestre ou celle de chacun des musiciens du groupe, qu'il soit sur scène ou à proximité, ou entreposé dans les locaux mis à la disposition du groupe, ou sur tout autre lieu ou podium (même en plein air) désigné par l'organisateur pour les prestations du groupe, dès l'arrivée de celui-ci et jusqu'à son départ. L'organisateur pourra contracter une assurance contre ces risques de vol, d'incendie ou de détérioration. **Afin d'éviter ce genre de problème, l'organisateur devra gérer les gens qui essayeront de monter sur scène.**

• Déroulé chronologique de notre installation (typique) : (exemple début de bal prévue à 21h00)

- Arrivée du groupe sur site : 17h00

Nous vous rappelons une nouvelle fois que le non-respect des consignes d'horaires données au préalable, engendrant un retard d'installation de matériel, dû à l'occupation de l'espace scénique, et entraînant un retard sur l'heure d'ouverture de bal, ne sera pas reporté en fin de séance

- Repas des musiciens : 19h30
- Sortie de table : 20h15
- Changement vestimentaire : 20h15 à 20h30
- Balances son & réglages lumières : 20h30 à 21h00 (& Gestions d'éventuels problèmes techniques)
- Début de Bal : 21h00

• Renseignements sur la salle (Quelques points à vérifier)

- La salle est-elle équipée d'une coupure de courant programmée en fin de soirée ? OUI NON
- Toutes les prises de courant sur la scène fonctionnent-elles ? OUI NON
- Il y a-t-il un limiteur de son ou Décibel mètre ? OUI NON si oui
- Il y a-t-il un accès direct à la scène ? OUI NON
- Les loges sont elles équipées de toilettes ? OUI NON
- La lumière extérieur de la salle fonctionne t'elle ? OUI NON

Important pour nous pour le chargement de nos véhicules dans la nuit

• Administratif : GUSO & SACEM

Le GUSO : (Point important)

Le GUSO ou Guichet Unique est la caisse sociale des intermittents du spectacle qui encaisse, en une fois, et de manière simplifiée les cotisations sociales (URSSAF, CONGES PAYÉS, ASSEDIC, CSG, CMB...). L'adhésion est gratuite ainsi que les formulaires papiers. Les déclarations des musiciens peuvent également être gérées directement sur le site du GUSO (www.guso.fr). Pour se faire, il vous faudra créer votre compte, puis, après réception de votre identifiant et mot de passe provisoire, vous aurez la possibilité de vous connecter en ligne afin de procéder à l'enregistrement des formulaires de déclarations. Les documents devront être par la suite imprimés, puis remis aux musiciens pour signature le jour de la prestation.

Pour plus de détails sur le GUSO, vous pouvez consulter le site (www.guso.fr) et ainsi procéder à l'affiliation obligatoire par l'organisateur. Vous recevrez vos identifiants de connexion par mail (en cas d'inscription en ligne) ou sous 10 jours, par la poste, les feuillets intermittents du spectacle ainsi que la DPAE (déclaration préalable à l'embauche). **Bien penser à commander autant de feuillets qu'il y a d'éléments dans le groupe. Mais nous reverrons cela en détails ensemble par la suite.**

SACEM - Droits d'auteurs et compositeurs : pour info car pas votre cas

Les droits de SACEM ne sont pas des "charges sociales" comme beaucoup tendent à le croire. Ces droits ne peuvent donc être inclus dans le contrat type. La SACEM, c'est l'affaire de l'organisateur, bien indépendamment du contrat passé avec l'orchestre. Il appartient à l'organisateur d'avertir la SACEM de la soirée qu'il prépare. La SACEM se trouve en général dans la ville de la préfecture du département concerné.

Les droits SACEM ne concernant pas les particuliers, les mariages, anniversaires ou réunions de familles en sont donc dispensés ou répercutés dans la location de salle.

Conclusion

Merci pour l'attention que vous aurez porté à cette fiche technique, nous permettant ainsi d'être plus sereins et efficaces lors de notre venue Le jour « J », et nous restons à votre disposition afin d'éclaircir les points sombres de cette notice.

Nous vous le répétons, ce ne sont pas des obligations à proprement dit, mais seulement une note d'information afin que tout se déroule pour le mieux le jour « J », car pour certain d'entre vous, c'est la première fois que vous allez organiser une journée d'une telle envergure et ça risque d'être un chemin de croix. Il y a tellement de choses à penser que vous ne pourrez pas être à 100% dans tous les domaines. Voici donc notre pierre portée à l'édifice.

Le Groupe Fair' Play
Stéfany, Greg, Cédric & Arno